

Le Maroc a fait des progrès "substantiels" en matière de réalisation des OMD **Société**

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-09-2010 01:17:13

Le Maroc a fait des progrès "substantiels" en matière de réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), a affirmé le Haut commissaire au Plan, Ahmed Lahlimi.

Selon le rapport 2009 sur les OMD, le Royaume a déjà réalisé l'objectif relatif à la réduction de la pauvreté, par exemple, au plan de l'accès des populations à l'eau, à l'électricité et au logement, avec des taux exceptionnellement élevés, a souligné M. Lahlimi dans une interview publiée lundi par le quotidien L'Economiste, précisant que les indicateurs portant sur l'éducation, la santé et le développement durable sont aujourd'hui "en nette progression".

"Le Maroc devrait, à l'horizon 2015, réaliser l'ensemble des OMD à l'exclusion, peut être, de quelques-uns relevant du domaine de la santé", a-t-il estimé.

Evoquant l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), le Haut commissaire a souligné qu'il s'agit de "l'expression forte de la volonté Royale de faire du développement humain à la fois une finalité et un facteur dynamisant du nouveau profil de croissance".

"Revêtant la dimension d'un véritable chantier de règne, l'INDH a été de par sa démarche conceptuelle, ses modalités participatives de mise en oeuvre et ses méthodes plurielles d'évaluation, conçue par le Souverain comme un cadre spécifique de promotion du progrès social, et en l'occurrence de réalisation des OMD", a-t-il ajouté.

Les actions programmées dans ce cadre visent l'amélioration des conditions de vie de la population par le développement des infrastructures sociales et l'incitation, au niveau des unités géographiques de base, à la création de petits projets générateurs de revenus au profit notamment des jeunes et des femmes, a indiqué M. Lahlimi.

Il a, par ailleurs, souligné que le sommet des chefs d'Etat consacré aux OMD, qui se tient du 20 au 22 septembre à New York, constituera une occasion pour faire le point des réalisations des OMD et évaluer les acquis enregistrés et les obstacles rencontrés par les politiques nationales et la coopération internationale à la lumière de leurs engagements antérieurs d'atteindre la totalité de ces objectifs à l'horizon 2015.

MAPF